



## Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs

Ce programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ), qui s'adresse aux municipalités, a pour but de soutenir les ménages qui se retrouvent sans logis en raison notamment d'une pénurie de logements locatifs.

Le programme comprend cinq volets de subvention :

- Le **volet I** consiste en l'octroi de **suppléments au loyer d'urgence** aux ménages admissibles pour les aider à se loger sur le marché locatif privé, coopératif ou à but non lucratif.
- Le **volet II** consiste en l'octroi de **subventions aux municipalités admissibles pour couvrir une partie des coûts des services d'aide d'urgence** dispensés aux citoyens sans logis.
- Le **volet III** consiste en l'octroi de **subventions aux municipalités** qui adoptent par règlement un **programme complémentaire** au présent programme.
- Le **volet IV** consiste en l'octroi de **suppléments au loyer d'urgence** aux ménages bénéficiant des mesures transitoires pour le projet Chez Soi.
- Le **volet V** consiste en l'octroi de **subventions aux ménages qui sont sans logis** parce qu'ils sont en attente de leur logement ou propriété résidentielle, non disponible **en raison de la pandémie de COVID 19**.

Cette page ne présente qu'un résumé des modalités applicables.

### Volet I : Supplément au loyer d'urgence

Des ménages à faible revenu qui sont sans logis ou le seront incessamment peuvent être admissibles à bénéficier d'un supplément au loyer d'urgence dans certaines conditions, dont, après une éviction ou un sinistre majeur, n'avoir pas trouvé de logis malgré des recherches actives, avoir fait une demande auprès d'un office d'habitation et être admissibles à un loyer modique. Les locataires qui bénéficient de ce programme paient un loyer correspondant à 25 % des revenus du ménage.

Pour connaître l'ensemble des conditions qui s'appliquent, veuillez [communiquer avec l'office d'habitation de votre région](#).

Les municipalités qui désirent offrir des unités de supplément au loyer d'urgence sur leur territoire doivent, en collaboration avec l'office d'habitation de leur secteur, signer une entente avec la SHQ.

### Volet II : Subventions aux municipalités pour des services d'aide d'urgence

Dans le cadre du volet II, la SHQ offre aux municipalités une enveloppe budgétaire afin de leur permettre de soutenir rapidement les ménages sans logis sur leur territoire.

#### Municipalités admissibles

Ces subventions sont accordées aux municipalités ayant un taux d'inoccupation de 2 % ou moins ou qui sont situées dans une agglomération de recensement ayant un taux d'inoccupation de 2 % ou moins.

Les municipalités doivent s'entendre avec la SHQ sur le cadre budgétaire à respecter et conclure une entente avec celle-ci pour être admissibles à l'aide financière.

D'autres conditions s'appliquent.



*Un partenaire dans l'action !*




## Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles à un remboursement sont principalement celles liées au déménagement et à l'entreposage sécuritaire des biens meubles ainsi qu'à l'hébergement temporaire d'une durée maximale de trois mois des ménages sans logis.

## Aide financière

La SHQ rembourse 50 % des dépenses admissibles assumées par la municipalité pour offrir des services d'urgence aux ménages sans logis. Le budget pour ce volet se limite à 0,30 \$ par habitant de la municipalité.

## Pour plus d'information

Les municipalités qui souhaitent obtenir plus d'information sur le volet II du Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs peuvent écrire à [AideUrgence@shq.gouv.qc.ca](mailto:AideUrgence@shq.gouv.qc.ca) .

## Volet III : Subvention aux municipalités qui adoptent un programme complémentaire

Le volet III est un soutien aux municipalités qui adoptent un programme complémentaire au présent programme de la SHQ afin d'offrir une aide d'urgence aux ménages qui se retrouvent sans logis.

## Municipalités admissibles

Ces subventions sont accordées aux municipalités ayant un taux d'inoccupation de 2 % ou moins et qui adoptent, par règlement, un programme pour apporter une aide d'urgence aux ménages qui se retrouvent sans logis.

En plus d'adopter ce programme complémentaire, les municipalités doivent s'entendre avec la SHQ sur le cadre budgétaire à respecter et conclure une entente avec celle-ci pour être admissibles à l'aide financière.

D'autres conditions s'appliquent.


## Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles à un remboursement sont principalement celles liées au déménagement et à l'entreposage sécuritaire des biens meubles ainsi qu'à l'hébergement temporaire d'une durée maximale de trois mois des ménages sans logis.

## Aide financière

La SHQ rembourse 50 % des dépenses admissibles assumées par la municipalité pour offrir des services d'urgence aux ménages sans logis. Le budget se limite à 0,60 \$ par habitant de la municipalité.

## Pour plus d'information

Les municipalités qui souhaitent obtenir plus d'information sur le volet III du Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs peuvent écrire à [AideUrgence@shq.gouv.qc.ca](mailto:AideUrgence@shq.gouv.qc.ca) .

## Volet IV : Projet chez soi

Ce volet n'autorise plus de nouvelles unités.

## Volet V : Programme d'urgence pour l'hébergement temporaire en raison de la pandémie de la COVID-19

Pour plus de détails concernant ce volet, visitez la [page Web qui lui est consacrée](#).



*Un partenaire dans l'action !*



## Le gouvernement du Canada lance un appel de concepts novateurs visant à prévenir et à éliminer l'itinérance

Le gouvernement du Canada alloue environ 6 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2021-2022, aux projets mesurables qui développeront et mettront à l'essai de nouvelles approches innovatrices visant à lutter contre l'itinérance dans les communautés partout au pays.

Les concepts de projets doivent toucher l'une des trois priorités suivantes :

- Développer ou mettre à l'essai des interventions visant des populations précises, comme les populations autochtones, les aînés, les jeunes, la communauté LGBTQ2, les femmes fuyant la violence, les anciens combattants et les Canadiens noirs ou racisés.
- Développer des partenariats stratégiques qui contribuent à la collaboration entre les communautés, qui augmentent le renforcement des capacités dans le secteur aux services des itinérants, ou qui créent des liens entre différents secteurs ou ordres de gouvernement.
- Élaborer des pratiques efficaces ou des techniques novatrices pour mesurer la portée de l'itinérance ou pour combler les lacunes existantes en matière de données sur l'itinérance, y compris l'itinérance cachée.

La priorité sera accordée aux projets pluriannuels réalisés à grande échelle, aux projets desservant les communautés autochtones et aux projets visant à lutter contre l'itinérance dans les territoires.

Les concepts peuvent être soumis en envoyant par courriel un [formulaire de proposition de concept](#) rempli à [hkd-dci@hrsdcc-rhdcc.gc.ca](mailto:hkd-dci@hrsdcc-rhdcc.gc.ca) au plus tard le 11 juin 2021. Les concepts seront évalués par un comité d'examen et les candidats retenus seront invités à présenter la proposition en totalité pour examen durant l'été.

### Faits en bref

- Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance a été lancée en 2019. Elle appuie les objectifs de la Stratégie nationale sur le logement et vise à éliminer l'itinérance chronique à l'échelle du pays.
- Vers un chez-soi est un programme communautaire qui accorde des fonds et du soutien aux communautés urbaines, autochtones, rurales et éloignées afin de les aider à répondre à leurs besoins en matière de lutte contre l'itinérance.
- Le volet Capacité communautaire et innovation de Vers un chez-soi appuie les communautés dans la mise en œuvre d'un système d'accès coordonné et de contributions axées sur des projets ciblés afin de favoriser l'innovation dans le secteur des services aux itinérants.

### Liens connexes

- [Appel de concepts national dans le cadre du volet Capacité communautaire et innovation](#)
- [Guide du demandeur : Appel de concepts dans le cadre du volet Capacité communautaire et innovation](#)
- [À propos de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## CREMIS : Du nouveau pour soutenir l'intervention en itinérance

Le **CREMIS** est fier d'annoncer la mise en ligne d'une diversité de ressources gratuites afin d'outiller les intervenant.e.s susceptibles d'entrer en contact avec des personnes en situation ou à risque d'itinérance :

▣ [Outils pour repérer et prévenir l'instabilité résidentielle](#)

▣ [Guide des bonnes pratiques en itinérance](#)

Développées avec de nombreux collaborateur.trice.s, et présentées sous des formes variées (fiches d'information, outils, vidéos, formation en ligne), ces ressources visent notamment à faciliter le repérage de l'instabilité résidentielle et à mobiliser les intervenant.e.s quant à la possibilité d'agir positivement à *leur niveau*.

Ces ressources découlent d'un vaste mandat confié au CCSMTL et réalisé par le **CREMIS** grâce au soutien financier du MSSS, dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance (2015-2020)*.



### Université d'été sur les enjeux et pratiques en itinérance

Semaine complète | 23 au 27 août 2021

Une [formation accréditée](#) offerte par plusieurs chercheures du **CREMIS** :

- **Céline Bellot**, École de travail social, UdeM (CREMIS)

- **Carolyn Grimard**, École de travail social, UdeM (CREMIS)

- **Sue-Ann MacDonald**, professeure agrégée, École de travail social, UdeM (CREMIS).

[Détails et programmation](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## Série de webinaires COVID-19 et personnes en situation d'itinérance (avril 2021) ET Itinérance et pandémie (décembre 2020)

Vous pouvez maintenant accéder aux enregistrements et aux présentations de ces webinaires via le lien suivant : <http://dependanceitinerance.ca/itinerance/#webinaires>

Webinaire 1 - Être en pandémie: déstabilisation et perte de repères : <https://vimeo.com/525690409>

Webinaire 2 - Faire communauté et créer des liens pour répondre ensemble à la pandémie : <https://vimeo.com/525726739>

Webinaire 3 - "Étirer l'élastique" ou quand la pandémie révèle l'exigence de la créativité : <https://vimeo.com/525780239>

Webinaire 4 - Maintenir une diversité et un continuum de réponses : <https://vimeo.com/525795356>

Voici également les documents en format pdf

[Webinaire 1 - Être en pandémie: déstabilisation et perte de repères](#)

[Webinaire 2 - Faire communauté et créer des liens pour répondre ensemble à la pandémie](#)

[Webinaire 3 - "Étirer l'élastique" ou quand la pandémie révèle l'exigence de la créativité](#)

[Webinaire 4 - Maintenir une diversité et un continuum de réponses](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) procède cette année à une enquête sur les caractéristiques économiques des OSBL d'habitation.

Réalisée sous forme de sondage, cette enquête nous permettra de dresser un portrait actualisé de la situation financière et de certaines caractéristiques des OSBL d'habitation au Québec. **Les résultats nous permettront par ailleurs d'articuler nos revendications en fonction des besoins et des données que vous nous aurez transmis.** Ces résultats seront rendus publics lors du huitième colloque national « Parce que l'avenir nous habite », qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2021 à Montréal.

Afin d'encourager votre participation, nous procéderons à un tirage parmi les organismes qui auront complété le sondage vous donnant la chance de gagner une tablette iPad (modèle de base) ou une inscription gratuite au colloque « Parce que l'avenir nous habite » (un prix par territoire de fédération).

Nous vous invitons à compléter le sondage d'ici le **7 juin 2021** au plus tard.

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.sondageonline.com/s/09a0d29>

Si l'hyperlien ne fonctionne pas, faites-en un copier-coller dans votre barre de recherche.

Veillez noter qu'il est possible de compléter le sondage en plusieurs temps. Si vous décidez de le remplir ainsi, il vous faudra noter le code qui apparaîtra à la troisième page en haut à droite du sondage afin de pouvoir y retourner à votre convenance. Si vous avez besoin du code, ou si vous préférez remplir le sondage sur une version papier, veuillez contactez Isaïe-Nicolas Dubois-Sénéchal, agent de recherche du RQOH.

*Vous pouvez le joindre aux coordonnées suivantes :*

*Par téléphone : 581-984-2337 (laisser un message) ou*

*Par courriel : [i.dubois@rqoh.com](mailto:i.dubois@rqoh.com)*

*Il se peut qu'il y ait un léger délai entre votre message et la réponse si vous le contactez avant le 21 mai.*

Nous tenons à vous remercier de votre participation, qui permettra à chaque OSBL-H d'être représenté à sa juste valeur auprès du public, des partenaires et des instances gouvernementales.



*Un partenaire dans l'action !*



## INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Financé par  
**Canada**



L'Initiative pour des collectivités en santé est un investissement de 31 millions de dollars du gouvernement du Canada pour aider les collectivités à créer et adapter les espaces publics, ainsi que les programmes et services pour les espaces publics, afin de répondre aux besoins relatifs à la COVID-19.

L'initiative permettra de financer des projets d'infrastructure à petite échelle, visant à créer des collectivités plus sécuritaires, plus vivantes et inclusives.

Les projets admissibles peuvent bénéficier d'une contribution variant entre 5 000 \$ et 250 000 \$. Ces dépenses doivent être engagées d'ici le 30 juin 2022.

**Organismes admissibles** : municipalités, sociétés municipales, corps dirigeants autochtones et organismes à but non lucratif

L'initiative fournira un financement pour des projets, des programmes et des services qui aident les collectivités à :

- créer des espaces publics sécuritaires et vivants;
- améliorer les options en matière de mobilité;
- fournir des solutions numériques novatrices afin d'augmenter la connectivité sociale et d'améliorer la santé.

**Date limite pour soumettre un projet en ligne** : 25 juin 2021

[Pour plus d'information](#)

[Guide du demandeur](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## Le RQDS lance les appels de candidature pour le Prix Norbert Rodrigue du 13 mai au 13 août 2021

Le Prix Norbert-Rodrigue est nommé en hommage à M. Norbert Rodrigue décédé en 2019. Figure de proue du développement social au Québec, travaillant sans relâche à la défense des droits des citoyens les plus démunis, M. Rodrigue a, entre autres choses, coordonné en 1998 le tout premier Forum national en développement social avec pour thème : « *Agir solidairement pour le mieux-être des personnes et des collectivités* », dans le cadre de son mandat à la présidence du Conseil de la santé et du bien-être. Norbert Rodrigue est demeuré impliqué jusqu'à la fin de sa vie à la Table régionale de développement social de la Lanaudière.

Le Prix Norbert Rodrigue vise à reconnaître l'apport exceptionnel d'un citoyen, d'une personnalité, d'un organisme, d'un regroupement ou d'une entreprise dont les actions, les implications ou les réalisations permettent de :

- Faire reconnaître la place du développement social dans le développement des communautés;
- Faire valoir le « travail ensemble », la concertation intersectorielle;
- Mettre en valeur l'action collective et citoyenne pour améliorer la qualité de vie;
- Participer au développement et à l'affirmation du développement social au Québec.

Le RQDS souhaite reconnaître l'apport exceptionnel de trois ambassadeurs par année.

**Voici les critères pour la mise en candidature :**

- La mise en candidature doit être faite par une tierce personne.
- La candidature doit être informée et avoir accepté sa mise en nomination.
- Le formulaire doit être rempli dans sa totalité.
- Il est possible d'ajouter un autre support au formulaire : photos, vidéos, article de presse, etc.

**Remise du prix : lors du colloque octobre 2021**

**Pour accéder aux formulaires de mise en candidature :**

**Catégorie Individuel** : citoyen, personnalité, élu

Formulaire "Individuel"

**Catégorie Collectif** : regroupement ou table de concertation intersectorielle locale, territoriale, régionale, nationale

Formulaire "Collectif"

**Catégorie Entreprise /organisme à but non-lucratif** : entreprise privée, entreprise d'économie sociale, organisme incorporé.

Formulaire "Entreprise/Organisme à but non-lucratif"



*Un partenaire dans l'action !*



## La Collectif des partenaires en développement des communautés lance la démarche des états généraux

Les États Généraux sont une démarche collective afin de mobiliser les acteurs, de faire état du développement des communautés, de réfléchir et construire ensemble une vision commune et partagée.

Le développement des communautés repose sur la capacité des personnes à se rassembler et à agir ensemble.

Pour les partenaires du Collectif, le **développement des communautés** c'est un développement ancré sur un territoire défini par les acteurs qui le composent et qui repose sur les principes de :

- Concertation et mobilisation
- Participation citoyenne
- Justice sociale
- Amélioration de la qualité de vie
- Respect des dynamiques locales
- Équité entre les territoires
- Développement de la capacité d'agir des individus et des communautés

Un développement **global et intégré** afin que chaque dimension (sociale, économique, culturelle et environnementale) tienne compte des autres.

**EN APPRENDRE PLUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ?**

### DÉMARCHE DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Mobiliser les acteurs dans leur diversité  
Faire état du développement des communautés au Québec  
Construire une vision globale et partagée

#### 1 TOUR D'HORIZON

- Mobiliser et rendre compte du développement des communautés à l'échelle locale et régionale.
- Comprendre l'état de situation du développement des communautés.

#### 2 ANALYSE COLLECTIVE

- Analyser et bonifier collectivement les éléments du tour d'horizon.
- Approfondir et enrichir l'état de situation avec les acteurs des différentes dimensions du développement des communautés.

#### 3 ÉVÉNEMENT NATIONAL

- Présenter les apprentissages et l'état de situation de la tournée.
- Poser les bases pour une vision commune.

Donner aux acteurs du développement des communautés les moyens d'agir sur leur territoire.



#### QUI SONT LES ACTEURS QUI ŒUVRENT EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS AU QUÉBEC ?

Acteurs communautaires, municipaux, de la santé et des services sociaux, du développement social, etc....

#### ET LEURS SECTEURS ?

- développement économique
- développement social
- développement culturel
- développement environnemental

#### POUR PARTICIPER :

Entrez en contact avec les membres du Collectif présents sur votre territoire!





## REVUE DROITS ET LIBERTÉS

### DOSSIER | Droits & Handicaps

Historique des luttes | Capacitisme | Stratégies d'égalité

**Inscrivez-vous** au lancement du nouveau numéro de la revue Droits et libertés qui consacre un dossier aux **droits des personnes vivant en situation de handicap**.

À cette occasion, la LDL réunit des expert-e-s et militant-e-s pour mettre en lien l'interdépendance des droits humains et les luttes des personnes en situation de handicap, des luttes qui nous concernent toutes et tous.

Avec nos panélistes invité-e-s :

- Karine-Myrgiane Jean-François
- Laurence Parent
- Sébastien Jodoin
- Christian Nadeau
- Et Stéphanie Mayer à l'animation!

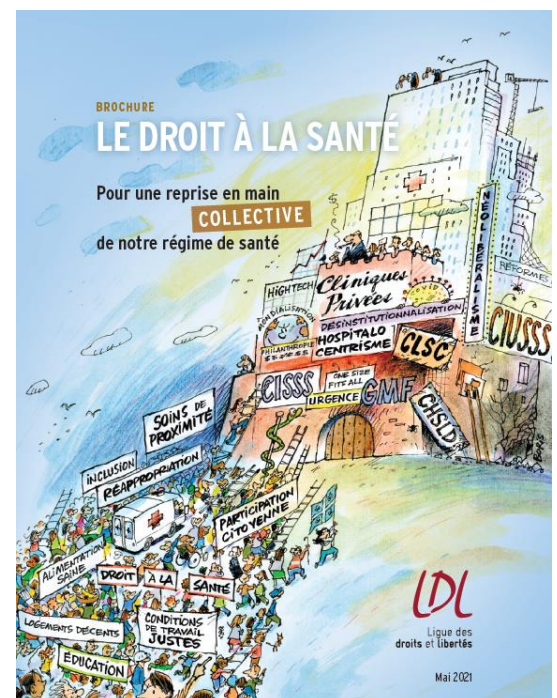
### Brochure Le droit à la santé maintenant disponible!

La LDL souhaite contribuer au débat public visant la reprise en main, d'un point de vue collectif et participatif, de notre réseau de la santé et des services sociaux.

### Télécharger la version couleur

Des copies en format papier seront également bientôt disponibles sur commande.

Écrivez-nous à [info@liguedesdroits.ca](mailto:info@liguedesdroits.ca)



*Un partenaire dans l'action!*



## ENQUÊTE DE JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE - MEPACQ

Dans le cadre de la journée internationale de la justice sociale, le 20 février, le MÉPACQ lance une série de courtes fiches d'éducation populaire autonome sur la question de la justice sociale et climatique.

Comment la crise climatique affecte nos droits? Sommes-nous toutes et tous égaux face aux dérèglements climatiques? Nous avons mené notre enquête!

Les outils du MÉPACQ sont le fruit d'un travail collectif. Merci à la TROVEP Outaouais, la TROVEP Estrie, le RÉPAC 03-12 et la Table des groupes pop de la Côte-Nord pour leur contribution! Remerciement spécial à l'AQOCI, le FRAPRU, Action Santé Outaouais, la section Québec de la Ligue des droits et libertés ainsi que le comité décolonisation du Front commun pour la transition énergétique pour avoir partagé leurs savoirs!

[Le droit au logement](#)

[Les droits des femmes](#)

[Le droit à un revenu décent](#)

[Les droits des personnes racisées](#)

[Le droit à la santé](#)

[Le droit à la sécurité alimentaire](#)

[Les droits des peuples autochtones](#)

[Les droits des personnes migrantes](#)

[Télécharger l'ensemble des fiches pour impression](#)

[Télécharger l'ensemble des textes des fiches en version Word](#)



*Un partenaire dans l'action!*



## Collectif pour un Québec sans pauvreté, sondage sur le salaire minimum

Le Collectif vous invite à partager ce sondage auprès de vos membres et allié-e-s ainsi que sur vos plateformes numériques. Il s'adresse aux personnes rémunérées moins de 20 \$ l'heure.

Après avoir lutté pendant près de cinq ans pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure, voilà maintenant le temps venu de réviser cette revendication. Le comité formé par le Collectif pour réfléchir à cette question a beaucoup discuté des indicateurs qui pourraient être utilisés pour évaluer le montant auquel devrait s'élever le salaire minimum. Puisque le taux du salaire minimum revendiqué doit aussi être le reflet du vécu et des besoins des personnes concernées, nous lançons ce sondage afin de consulter le plus grand nombre possible de salarié-e-s susceptibles d'être affecté-e-s par une hausse substantielle du salaire minimum.

Nous vous invitons à le faire circuler largement. Si vous souhaitez en faire un atelier avec vos participant-e-s, contactez-nous pour obtenir des copies en format pdf.

Vous trouverez ci-dessous de courts textes que vous pouvez reproduire dans vos invitations à participer au sondage ainsi que les liens pour y accéder, en français et en anglais.

*Texte d'invitation à participer au sondage - Version française*

### **Vous gagnez moins de 20 \$ l'heure ? Répondez à notre sondage sur le salaire minimum !**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, le taux général du salaire minimum s'élève à 13,50 \$ l'heure. Ce revenu est à peine suffisant pour qu'une personne qui travaille à temps plein (35 heures par semaine) soit en mesure de satisfaire ses besoins de base.

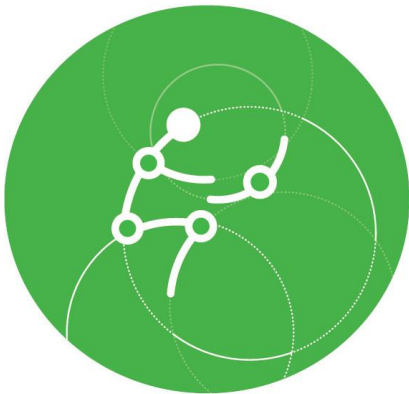
En participant à ce [sondage](#), vous nous aidez à mieux comprendre l'opinion des travailleuses et travailleurs sur le montant auquel devrait s'élever le salaire minimum et les impacts qu'aurait une augmentation du salaire minimum dans leur vie.

SVP, prenez une dizaine de minutes pour répondre à nos questions et invitez un-e de vos ami-e-s, collègues ou connaissance à faire de même !

Pour accéder au sondage, c'est par ici → <https://fr.surveymonkey.com/r/salaireminimum2021>



*Un partenaire dans l'action !*



# La Puce

RESSOURCE INFORMATIQUE

La Puce ressource informatique est un OBNL fondé en 1984 dont la mission est de réduire la facture numérique en favorisant, par la formation, l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication par les citoyen.es, les organismes communautaires et de l'économie sociale.

Nous offrons un programme en employabilité axé sur le développement des compétences informatiques qui s'adresse aux personnes éloignées du marché de l'emploi. Nous offrons également des formations régulières et sur-mesure au personnel du secteur communautaire et de l'économie sociale qui vise l'amélioration continue de leurs compétences numériques.

Les formations proposées touchent autant les logiciels de base en informatique que les outils collaboratifs (Microsoft 365 et Google Suite), les logiciels de visioconférence ainsi que les outils de communications digitales (médias et réseaux sociaux, outils gratuits de gestion des communication et promotion etc.).

Enfin, nous développons en partenariat avec d'autres organismes du milieu des projets en littératie numérique qui s'adresse aux plus vulnérables de notre société.

Depuis plus de 37 ans, nous avons accompagné et formé plus de 15 000 personnes dans l'acquisition des compétences numériques, plus de 1000 personnes dans une démarche de réinsertion socioprofessionnelle et nous comptons plus de 25 000 inscriptions à nos formations qui visent la transformation numérique des organisations du grand Montréal en particulier et du Québec en général.

[VOIR SITE WEB](#)



*Un partenaire dans l'action !*



## Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaines rencontres des membres :

- 30 septembre 2021 de 13h à 16h
- 27 janvier 2022 de 13h à 16h
- 24 mars 2022 de 13h à 16h

## Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

## Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

## Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)

## Revue de presse

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe au caillou 455](#)

[FLAC, infolettre 31, 4 mai 2021](#)

[FLAC, infolettre 32, 1<sup>er</sup> juin 2021](#)

[Info RFL, Mai 2021](#)

[Ligue des droits et libertés, Infolettre 7 mai 2021](#)

[Communagir fête ses 10 ans](#)

[Express-O, Volume 15 - numéro 2 - Mai 2021](#)



*Un partenaire dans l'action !*



[Express-O, Volume 15, numéro 3 - Juin 2021](#)

[TCCM, Infolettre Juin 2021](#)

[L'express du RQ-ACA, Juin 2021](#)

[Projet Espace communautaire, Infolettre 2, mai 2021](#)

[Infolettre RFL, juin 2021](#)

[Infolettre du CPÉRL, 31 mai 2021](#)

[Grands projets du CISSS des Laurentides, 31 mai 2021](#)

## Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice  
Conseil régional de développement social des  
Laurentides

Tél. : 450-848-7263  
Courriel : [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com)  
Site web : [www.crdsl.com](http://www.crdsl.com)

**N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!**

Pour toute information vous pouvez aller  
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à [info@crdsl.com](mailto:info@crdsl.com) au plus tard le 5 de chaque mois.



*Un partenaire dans l'action!*